

# Le peuplement de cèdres de l'Atlas de la Trouhaude

par Didier BIER

***La plus ancienne cédraie du quart nord-est de la France est située en Bourgogne. C'est en effet dans sa forêt privée de la Trouhaude que l'aviateur Berlier décide de planter du cèdre au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui c'est l'Office national des forêts qui gère ce domaine.***

La cédraie de la Trouhaude, situé en Côte-d'Or au Sud-Ouest de Dijon, a la particularité d'être issue d'un reboisement antérieur à celui du Mont Ventoux et d'être à l'heure actuelle le plus ancien peuplement de cèdres du quart Nord-Est. Les cèdres de la Trouhaude constituent un peuplement classé sur 12 ha depuis 2005 mais il n'existe plus d'individus issus des plantations originelles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La forte fréquentation par les riverains des zones résidentielles alentour induit une fonction sociale reconnue de cette forêt périurbaine privée.

## Historique

Originellement propriété de la ville de Dijon, 21 ha de friches furent acquis par la famille de l'aviateur Berlier (TOTH, 2005). En 1848, les cèdres de l'Atlas furent plantés en association avec du pin noir d'Autriche, du pin laricio de Corse et du pin sylvestre. La propriété fut malheureusement ravagée par un incendie en 1876. Constatant la bonne venue des plants, Berlier décida de reconstituer sa plantation avec les mêmes essences (FOURCHY P. & DE LEMPS F. 1954). En 1929, la forêt fut acquise par l'Ecole nationale des eaux et forêts. En 1932, le domaine fut rétrocédé au département de la Côte-d'Or pour la construction d'un sanatorium. Propriété du Centre hospitalier universitaire de Dijon depuis 1971, les 17 ha de la forêt du CHU Dijon-Trouhaude sont gérés par l'Office national des forêts et dotés d'un aménagement forestier depuis 1941.

## Situation

Le domaine de la Trouhaude est situé sur le versant exposé au Sud-Est des premiers contreforts de la côte Bourguignonne à une altitude moyenne de 330 m. Le climat est de type continental rhodanien caractérisé par des hivers froids avec des chutes de neige parfois abondantes mais un enneigement peu durable, des brouillards fréquents et persistants. Les étés sont chauds, parfois secs et souvent arrosés d'abondantes pluies d'orages (BLANQUART C., 1998). Les données météorologiques de la station de Dijon-Longvic à 230 m d'altitude et 8 km au Sud-Est de la Trouhaude, sur la période 1991-2020, nous indiquent ([www.infoclimat.fr](http://www.infoclimat.fr)) :

- 132 jours de pluie amenant une pluviosité totale de 816 mm uniformément répartie sur l'année ;
- une température moyenne annuelle de 10,6 °C avec une température moyenne mensuelle minimale en janvier (2,7 °C) et maximale en juillet (20,8 °C) ;
- 60 jours de gel sur l'année ;
- 2 années sur 5 se forment des gelées tardives après le 15 avril et aucune au mois de mai ;
- les gelées précoces se forment à partir du 15 octobre et ont lieu 2 années sur 5. La moitié de ces gelées se déroulent entre le 15 et le 22 octobre.

La Trouhaude repose sur le calcaire du Bathonien dit « Comblanchien » surmontant des calcaires plus altérables en plaquettes ou en graviers. Ils sont parfois recouverts de quelques décimètres d'argiles rouges de décarbonatation. Les blocs de calcaires sont très superficiels, voire affleurants. Les sta-

tions présentent des sols bruns calciques peu épais (10-20 cm) voire superficiels sur la majeure partie de la surface de la forêt (RIQUIN F., 2018). Les parcelles concernées par la présence de cèdres sont en situation de plateau ou en pente douce et comportent majoritairement deux stations de fertilité très moyenne avec des réserves utiles faibles ou limitées (RAMEAU JC., 1989) :

- (hêtre) - chênaie - charmaie calcicole sur sol peu épais,
- hêtre - chênaie - charmaie calcicole xéroclime.

Lorsqu'il est déboisé, ce genre de terrain est occupé par la « friche » calcaire à *Bromus erectus* et *Brachypodium pinnatum*, ancien pâturage à moutons, ou par un maigre taillis de chêne pubescent. On y relève notamment le buis et le genévrier commun, l'alisier blanc et le nerprun des Alpes, le cerisier mahaleb et l'épine-vinette, le troène, le cornouiller sanguin, l'épine noire et l'épine blanche, la Viorne lantane (FOURCHY P. & DE LEMPS F. 1954). Dans la strate herbacée on peut mentionner la présence de la garance voyageuse traduisant une nette influence méditerranéenne.

## Peuplements forestiers

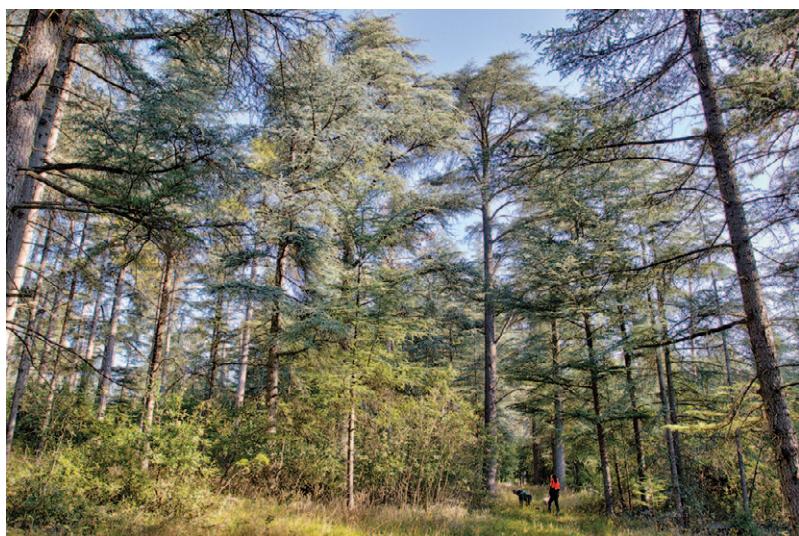
La cédraie de La Trouhaude a été décrite en 1932 par P. Genty et Ph. Guinier dans le bulletin de la Société Botanique de France :

« Actuellement, dans la partie centrale, complètement boisée, du parc de La Trouhaude, on compte environ 6 000 pieds de Conifères parmi lesquels domine le Cèdre. Il s'agit du Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* Man.) (...). Tous sont en parfait état de santé et de développement, malgré la pauvreté relative du sol généralement très rocheux.

Ces arbres sont d'âges différents. Dans la combe de La Trouhaude se trouvent deux Cèdres énormes, de près de 30 m de hauteur et dont le plus gros mesure 3 m 15 de circonférence à un mètre du sol, et l'autre 2 m 50, ces arbres sont véritablement splendides et en parfaite santé. A leurs pieds croissent de nombreux jeunes sujets d'environ 1 m à 1 m 50 de hauteur issus des graines que laissent tomber leurs parents. Vers l'Étoile, de laquelle partent les chemins rayonnants, on voit aussi quelques beaux Cèdres, mais de moindres dimensions : le plus fort n'a actuellement que 2 m 10 de tour à 1 m du sol. Enfin, tous les autres Cèdres proviennent de

### Photo 1 :

La Trouhaude au cœur de la partie « historique » de la cédraie.  
Photo D. Bier, août 2021.



*la plantation de 1876 ; en moyenne leur circonférence est de 0 m 50 à 1 mètre, leur hauteur est de 15 m. Bien que jeunes encore, ils donnent déjà abondamment des cônes disséminant de nombreuses graines fertiles qui germent facilement dans l'humus formé à leur pied par l'accumulation des aiguilles et la décomposition d'un épais tapis de Mousse : les jeunes Cèdres, par endroits, sont légion.*

*(...) Le Cèdre de l'Atlas croît donc de manière remarquable sur ces sols calcaires superficiels du coteau de la Côte-d'Or ; sa vigueur et sa rapidité de croissance sont supérieures à celles des autres résineux qui peuvent y être plantés. (...) Dans des conditions écologiques analogues à celles qu'offre le domaine de La Trouhaude — elles ne sont pas rares en Bourgogne — le boisement en Cèdres peut être préférable à celui qu'on ferait en toute autre essence. C'est dire combien l'expérience tentée par Berlier, qui s'est montré, en cette circonstance, un précurseur, est intéressante et instructive.»*

D'après le dernier aménagement en vigueur (RIQUIN F., 2018), la surface boisée de la Trouhaude est composée à 35% de cèdre de l'Atlas, 43% de pin noir d'Autriche et de pins laricio de Corse et 12% de chêne pubescent. Les 10% restant sont occupés par du chêne sessile, du frêne et du hêtre. Il convient de souligner que malgré le caractère historique du peuplement classé, les possibilités de récolte en graines sont faibles ; les houppiers étriqués limitent la production et la fructification est irrégulière. L'état sanitaire est médiocre pour les pins et les sécheresses estivales des dernières années commencent à engendrer de la mortalité diffuse chez les cèdres.

La surface de la forêt présentant du cèdre peut être découpée en deux zones principales :

– au Sud-Est, le peuplement emblématique à dominante cèdre présente une structure irrégulière, plutôt par bouquets de quelques dizaines d'ares. Le capital assez faible de ces peuplements ( $19,5 \text{ m}^2/\text{ha}$  dont 80% en cèdres) les rend assez clairs et forme de nombreuses trouées ensemencées dont certaines accueillent tous les stades de développement sur peu d'espace : semis-perchis parfois en abondance avec peu de concurrence ;

– au Nord de la Trouhaude, une futaie claire mêlée de pins et de cèdre assez jeune (capital de  $24,6 \text{ m}^2/\text{ha}$  dont 40% en cèdre). Il est moins irrégulier du fait des pins, mais garde une clarté propice aux

semis de cèdre. L'étagement des cèdres est bien visible mais beaucoup moins chez les pins et le constat est le même dans les jeunes stades.

Une étude ancienne issue de mesures d'une placette expérimentale de 0,45 ha, installée en 1930 par l'Ecole nationale des Eaux et Forêts pour suivre la croissance du cèdre dans la région dijonnaise, nous renseigne sur la production passée (FOURCHY P. & DE LEMPS F. 1954). En 1950 la densité était de 506 tiges/ha (306 t/ha de cèdres et 200 t/ha de pins noirs) et la hauteur totale de l'arbre moyen était voisine de 20 mètres pour un diamètre de 30,2 cm. Les productions calculées sur la période 1930-1940 pour le cèdre étaient de  $0,51 \text{ m}^2/\text{ha/an}$  et  $5 \text{ m}^3/\text{ha/an}$  (volume bois fort) et, sur la période 1940-1950, de  $0,26 \text{ m}^2/\text{ha/an}$  et  $2,8 \text{ m}^3/\text{ha/an}$  (volume bois fort). La forte baisse de production observée sur la seconde période est a priori à attribuer à des pluviosités anormales : excédentaires de 30 mm sur 1930-1940 et déficitaires de 97 mm sur la période 1940-1950.

## Gestion

L'aménagement en vigueur (RIQUIN F., 2018) nous apporte les informations suivantes sur la gestion de la Trouhaude : le traitement irrégulier historiquement appliqué est encore d'actualité. La majeure partie de la forêt est en objectif cèdre (88%), le restant en objectif pin laricio de Corse. La cédraie historique se trouve dans une structure déjà majoritairement irrégularisée.

**Photo 2 :**  
Une trouée au cœur de la partie « historique » de la cédraie de la Trouhaude.  
Photo D. Bier, août 2021.



### **Remerciements :**

Je tiens à remercier Yves Gadrey, responsable de l'unité territoriale Côte-Haute Côte de nous avoir consacré du temps lors de la visite du domaine de la Trouhaude.

Didier BIER  
Office national  
des forêts  
Pôle RDI  
39100 DOLE  
didier.bier@onf.fr

Toutes les catégories de bois sont représentées et les trouées de semis et gaulis sont nombreuses. Il n'y a pas d'urgence ciblée sur une classe de hauteur en particulier, les peuplements étant même quelque peu sous-capitalisés. Sur la durée de l'aménagement, une seule coupe est prévue, 12 ans après la dernière, et concernera réellement les cèdres. Elle aura pour but principal de récolter quelques gros bois de cèdres dans les zones les plus denses, dans une optique d'amélioration de bois plus petits de bonne qualité, ou éventuellement de mises en lumière de tâches de régénération déjà assez avancées. L'ouverture de nouvelles trouées conséquentes n'est pas actuellement un objectif des coupes dans ces peuplements. Le diamètre objectif des cèdres a été fixé à 55 cm dans une volonté de valorisation du volume des arbres, mais aussi paysagère. Certains arbres assez anciens atteignant ou dépassant ces critères et de surcroît assez branchedus du fait d'une croissance sans concurrence, seront visés en priorité par cette coupe. Concernant les pins les coupes auront lieu tous les 8 ans, sur l'ensemble de la forêt, et auront pour premier critère l'état sanitaire des arbres. Celui-ci est en effet très hétérogène et assez indépendant du diamètre des arbres. La présence de jeunes cèdres sera un argument supplémentaire pour l'enlèvement d'un pin. Pour les travaux de déga-

gements et de nettoiements dans les trouées de jeunes cèdres un seul passage, a priori avant la coupe des gros bois, serait nécessaire au stade semis et au stade perche. Les interventions ne concerneraient que la végétation concurrente, et éventuellement les trouées mixtes cèdre – pins en autorisant le maintien de trouées renouvelant les pins.

### **D.B.**

## **Bibliographie**

- Blanquart C., 1998. Révision d'aménagement forestier 1999-2017, Forêt du CHU de Dijon. Forêt de la Trouhaude, ONF.
- Fourchy, Pierre ; De Lemps, François, 1954. Un exemple de mise en valeur des taillis de chêne pubescents au moyen du cèdre : La Trouhaude (Côte d'Or). *Revue forestière française*, vol. 6, n° 3, pp. 151-159.  
<https://www.infoclimat.fr/climatologie/normales-records/1991-2020/dijon-longvic/valeurs/07280.html>
- Genty P., Guinier Ph. – 1932. La cédraie de la Trouhaude, *Bulletin de la Société Botanique de France*, 79:3, pp. 485-488, DOI: 10.1080/00378941.1932.10833782
- Rameau JC., 1989. *Précatalogue des stations forestières de la Côte et Arrière-Côte (Côte d'Or)*. Nancy : ENGREF. Équipe écosystèmes forestiers et dynamique des paysages - 200 p.
- Riquin F., 2018. Aménagement de la forêt du CHU Dijon-Trouhaude 2019-2038, ONF.
- Toth J., 2005. *Le cèdre de France*. Paris : L'Harmattan - Coll. Biologie, écologie, agronomie - 207 p.

## **Résumé**

### **Le peuplement de cèdres de l'Atlas de la Trouhaude**

La plus ancienne cédraie du quart nord-est de la France est située en Bourgogne dans la forêt privée de la Trouhaude. Présents depuis plus d'un siècle et demi les cèdres constituent sur 12 ha un peuplement classé et géré par l'Office national des forêts. La cédraie, à structure majoritairement irrégularisée, s'assied sur des versants calcaires chauds des collines de la Côte-d'Or et y côtoie majoritairement le pin laricio de Corse.

## **Summary**

### **The Atlas cedar stands at La Trouhaude**

The oldest cedar forest in the north-east quarter of France is located in Burgundy on the private estate of La Trouhaude. The cedars here, present for over one and a half centuries, form a 12 ha classified stand managed by the ONF (French National Forestry Service). This forest, mostly of an irregular structure, grows on the warm slopes of the limestone hills in the Côte-d'Or département, mainly in conjunction with Corsican pine (Laricio).